



Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée*

Bruxelles, le 18 novembre 2013

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ À LA PUBLICATION OU À LA DISTRIBUTION, DIRECTE OU INDIRECTE, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD OU DANS TOUT ÉTAT OU JURIDICTION OÙ SA DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE À LA LOI

KBC prend note des annonces faites par Cera et KBC Ancora

KBC prend note des annonces faites ce soir par Cera SPRL et KBC Ancora SCA, deux actionnaires de KBC.

- Cera a annoncé la vente de 14,1 millions d'actions KBC groupe par le biais d'un placement auprès d'investisseurs institutionnels. Avec le produit de la vente, un prêt à terme accordé par KBC Banque sera racheté et les dettes à court terme en cours auprès de KBC Banque seront remboursées. Par conséquent, Cera n'aura (presque) plus de dettes auprès de KBC Banque.
- KBC Ancora a annoncé la vente de 4,7 millions d'actions KBC Groupe par le biais d'un placement auprès d'investisseurs institutionnels. Avec le produit de la vente, un prêt accordé en 2007 par KBC Banque sera racheté.
- Les deux opérations créent de la valeur additionnelle pour les actionnaires et auront un impact positif à savoir un renforcement des capitaux propres réglementaires de 0,7 milliard d'euros et une amélioration du common equity ratio (sous Bâle III fully loaded) de 0.7%. Ce common equity ratio (Bâle III fully loaded) était de 12,5% fin septembre 2013.
- KBC Banque restera le banquier principal de Cera et KBC Ancora après ces deux opérations.
- Après cette opération, Cera et KBC Ancora conserveront leur rôle dans l'ancrage du groupe KBC, et ce conjointement avec les autres actionnaires stables.

KBC informera le marché des résultats des deux opérations dès qu'elle en aura pris connaissance.

Les autorités de marché peuvent toujours décider de suspendre l'action KBC groupe en attendant la clôture de la transaction et la communication des résultats.

Prêts Cera

Cera détient actuellement 25,2 millions d'actions KBC Groupe, ce qui correspond à une participation de ca. 6,1%¹. La vente annoncée correspond à ca. 3,4% du capital de KBC Groupe, de sorte que la participation, suite à la vente prévue, s'élèvera à ca. 2,7%.

Le produit de la vente sera utilisé (i) pour le rachat d'un prêt accordé par KBC Banque pour un montant nominal de 250 millions d'euros dont le remboursement intégral était prévu à la date de l'échéance finale en 2017 et (ii) afin de rembourser (quasi) intégralement les crédits à court terme en cours auprès de KBC Banque (ca. 235 millions d'euros).

Le remboursement des prêts a un impact positif sur les capitaux propres réglementaires de KBC Banque. Suite à l'application anticipée des règles édictées par Bâle III en matière de capital (*fully loaded*), le montant de ce que l'on appelle les prêts aux actionnaires est totalement déduit des fonds propres de la banque.

Prêts KBC Ancora

KBC Ancora possède actuellement 82,2 millions d'actions KBC Groupe, et est par conséquent le plus gros actionnaire individuel de KBC Groupe, avec une participation de ca. 19,7%. La vente annoncée correspond à 1,1% du capital de KBC Groupe, de sorte que la participation, suite à la vente annoncée, s'élèvera à ca. 18,6%. KBC Ancora reste par conséquent le plus gros actionnaire de KBC Groupe, même après l'opération.

Le produit de la vente sera utilisé pour le rachat d'un prêt accordé par KBC Banque en 2007 à KBC Ancora. Il s'agit d'un prêt d'un montant nominal de 175 millions d'euros, dont le remboursement intégral était prévu à la date de l'échéance finale en 2027.

Le rachat par KBC Ancora du prêt accordé par KBC Banque a un effet positif sur les capitaux propres réglementaires de KBC Banque. Suite à l'application intégrale anticipée des règles édictées par Bâle III en matière de capital (*fully loaded*), le montant de ce que l'on appelle les prêts aux actionnaires est totalement déduit des fonds propres de la banque. En date du 3 juillet dernier, KBC Banque a déjà rendu public avoir remplacé d'autres prêts accordés à KBC Ancora, pour un montant nominal total de 325 millions d'euros, auprès d'un autre acteur de la finance internationale.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

KBC (www.kbc.com)

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe
Tél +32 2 429 50 51 - E-mail : wim.allegaert@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole KBC Groupe
Tél +32 2 429 85 45 - E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Cera (www.cera.be)

Hilde Talloen, chef de la communication
Tél +32 16 27 96 79 Gsm 32 494 85 59 59 – E-mail : Hilde.Talloen@cera.be

¹ Durant la période allant de mi-août à début septembre 2013, Cera a vendu 4 millions d'actions KBC Groupe.

KBC Ancora (www.kbcancora.be)

Jan Bergmans, KBC Ancora Investor Relations & contact presse
Tél.: +32 (0)16 27 96 72 - E-mail: jan.bergmans@kbcancora.be

Ce communiqué de presse est disponible en français, en anglais et en néerlandais sur le site Internet www.kbc.com.

Note à la rédaction :

KBC Ancora est une société cotée en Bourse, qui détient environ 19,7% des actions de KBC Groupe; conjointement avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires Stables (AVA), elle assure la stabilité de l'actionnariat et l'expansion du groupe KBC. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Avec ses 412.000 coopérants, **Cera** est une des plus grande coopérations du pays. Cera est un actionnaire de référence du groupe KBC.

Disclaimer

Cette annonce est faite à titre d'information et n'est pas destinée à constituer une offre de vente ou une sollicitation d'acheter des titres.

Cette annonce n'est pas une offre de vente de titres aux Etats-Unis. Les titres mentionnés dans cette communication n'ont pas été enregistrés sous le United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act ») et ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis, sauf en vertu d'un enregistrement conformément au Securities Act ou ou d'une exemption aux exigences d'enregistrement du Securities Act. Il n'y aura pas d'offre publique des titres aux Etats-Unis. Les titres qui seront vendus aux Etats-Unis seront vendues seulement aux 'qualified institutional buyers' (comme défini dans Rule 144A du Securities Act) conformément à Rule 144A.

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

KBC Groupe SA

Av. Du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur
Communication Corporate/
Porte-parole
Tel. +32 2 429 85 45

Service Presse
Tel. +32 2 429 65 01 Stef Leunens
Tel. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax +32 2 429 81 60
E-Mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous sur www.twitter.com/kbc_group